

# COLLOQUE "LENTEUR & DROIT"

Date de début : 20/6///0

Date de fin : 08/06/21

Souffrant d'une connotation péjorative dont elle peine à se départir, la lenteur est un phénomène peu étudié en droit.

Dans un moment où l'urgence imprègne le système juridique, ce changement de perspective permet de ralentir le tempo afin de prendre du recul. En ce sens, ce projet transdisciplinaire a pour ambition de développer des réflexions relatives aux temporalités longues du droit, à son caractère stable et immuable.

## Colloque "Lenteur & Droit"

Le colloque est organisé par la jeune recherche en droit de Rouen sous la co-direction scientifique des Professeurs :

- Maud LAROCHE, Professeur de droit privé à l'université de Rouen Normandie, Directrice du CUREJ
- Vincent TCHEN, Professeur de droit public à l'université de Rouen Normandie, Codirecteur du CUREJ

Allocution d'ouverture du colloque :

- Johanna GUILLAUME, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Rouen Normandie

## Organisation de la journée

**La journée sera organisée autour de trois axes principaux :**

- **LES COMPLEXITÉS DE LA LENTEUR : « Prendre le temps de définir »**  
sous la présidence du Professeur Sébastien ADALID
- **LES UTILITÉS DE LA LENTEUR : « Prendre le temps de réhabiliter »**  
sous la présidence du Professeur Arnaud HAQUET
- **LES LIMITES DE LA LENTEUR : « Prendre le temps d'évaluer »**  
sous la présidence du Professeure Cécile LEGROS

[>> Télécharger le programme du colloque](#) organisé par un comité de sept Docteurs et Doctorants en Droit de l'Université de Rouen Normandie

Publié le : 2021-06-01 08:40:22